

ANNUAIRE
DE L'EHESS

Annuaire de l'EHESS

Comptes rendus des cours et conférences

2010

Annuaire 2008-2009

Écritures et expériences du monde social dans la France du XIX^e siècle

Judith Lyon-Caen



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/19926>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2010

Pagination : 252-254

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

Judith Lyon-Caen, « Écritures et expériences du monde social dans la France du XIX^e siècle », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2010, mis en ligne le 01 juin 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/19926>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

Écritures et expériences du monde social dans la France du XIX^e siècle

Judith Lyon-Caen

Judith Lyon-Caen, *maître de conférences*

Les usages sociaux de la littérature au XIX^e siècle

- 1 JE suis revenue cette année sur le chantier engagé en 2006-2007 à propos des crimes et des suicides « littéraires » : des actes réels, mais imputés à la mauvaise influence de la littérature. Le XIX^e siècle français est en effet jalonné de ces événements criminels qui mettent sur le devant de la scène la question des méfaits de la littérature : l'affaire Lafarge (1838) demeure la plus célèbre, qui lia étroitement l'hypothèse de l'assassinat de Charles Lafarge par sa femme à ses lectures excessivement « romantiques ».
- 2 Si la littérature fut bien comme l'écrivait Paul Bénichou, la « religion laïque » du XIX^e siècle, le crime littéraire apparaît bien comme la dramatisation de cet usage des textes. Il permet d'écrire l'histoire de cette religion non du point de vue de ses prêtres – les écrivains – mais de ses fidèles : amants malheureux qui se donnent la mort à défaut de pouvoir vivre ensemble ; épouses désillusionnées ; jeunes ambitieux, dont la frustration s'aigrit jusqu'au suicide ou au crime sanglant.
- 3 Notre enquête a suivi cette année deux voies : la première concerne les ressorts de la criminalisation de la littérature et de la lecture, et l'inscription du XIX^e siècle dans une histoire de plus longue durée, qui est celle de l'imagination traîtresse et de la lecture pernicieuse, des romans en particulier. Des travaux récents permettent de mieux comprendre l'émergence d'un discours médical, au XVIII^e siècle, sur les effets et les méfaits de lecture de fictions, sur fond d'expansion du marché éditorial et de diffusion de la lecture de romans. Alexandre Wenger montre comment l'expertise médicale de ce qui est désigné comme un problème social place les médecins au cœur de la sphère publique. La pathologisation de la lecture ne relève ainsi pas seulement d'une histoire des représentations de la lecture mais aussi des stratégies propres de médecins qui

investissent la hantise des mauvaises lectures pour construire, par l'écriture de traités sur la lecture, un domaine d'expertise. Ces travaux éclairent singulièrement l'affirmation constante, tout au long du XIX^e siècle, du caractère pathogène de l'excès de la lecture des romans, notamment dans la nosographie des monomanies et de l'hystérie par les aliénistes de la première moitié du siècle. La littérature, comme objet et comme pratique, joue ainsi un rôle important dans l'affirmation de l'expertise sociale des médecins. À la fin du XIX^e siècle, on voit des médecins légistes appelés à se prononcer sur les effets éventuellement déresponsabilisants de l'excès de lectures littéraires sur des criminels.

- 4 L'autre grand acteur de la criminalisation de la littérature, c'est l'Église qui montre au XIX^e siècle un vif souci de réactualiser l'ancienne condamnation des méfaits de la fiction. De même que le monde catholique tire très tôt parti de l'essor du marché du livre pour produire une littérature populaire édifiante et développer un réseau de diffusion des « bons livres », certains ecclésiastiques interviennent lors de grandes affaires criminelles pour les transformer en procès de la littérature : on s'est ainsi arrêté sur une affaire de double suicide commis en 1838 reprise en 1847 par un prêtre pour en faire le procès de la littérature (et de *La Salamandre* d'Eugène Sue en particulier).
- 5 Enfin, c'est du côté du développement de la criminologie et de la psychologie, dans les dernières décennies du XIX^e siècle, que s'opère la construction d'un nouvel objet de savoir : « la suggestion littéraire du crime ». Dans un contexte de prolifération de recherches sur le psychisme, les phénomènes de foule et les rapports entre l'individu et le social, la littérature (qui marque par ailleurs la formation de bien des savants) et son influence sont à nouveau saisies, dans le langage de la contagion sociale ou de la suggestion. Apparaissent alors, dans les traités de criminologie ou de psychologie, des séries de crimes ou de suicides « suggérés », attribués à la lecture de la presse, des romans ou, pour les suicides, de la poésie romantique. Le séminaire a croisé ici des problématiques propres à l'histoire des sciences de l'homme, qui seront approfondies dans les années suivantes.
- 6 La seconde voie d'approche des « crimes littéraires » consiste à remonter le fil de leur fabrique, en allant de la littérature criminologique aux dossiers des archives judiciaires : l'affaire Ferrand (1838), l'affaire Morisset (1881) et l'affaire Chambige (1888, étudiée conjointement par Jacqueline Carroy et Marc Renneville) permettent de revenir aux pratiques de lecture des accusés et à ce qu'en font institution judiciaire, experts et savants. On voit ainsi chez Lucien Morisset l'affirmation d'un rapport romantique aux livres (qui lui permettent de formuler la vérité de son expérience singulière, intime et sociale) et le recouvrement de cette affirmation au cours d'un procès qui le présente comme un lecteur « alcoolisé » par une littérature que, lecteur de trop modeste origine, il n'a pas les moyens de s'approprier intelligemment. Le « crime littéraire » permet ici de saisir des pratiques de lecture enfouies, qui évoquent d'autres usages de la littérature et d'autres chronologies (ici, la longue durée du romantisme).
- 7 Le séminaire de cette année a également permis l'ouverture d'un autre chantier relatif aux usages politiques de l'écriture littéraire, dans le fil d'un double travail sur Étienne de Jouy, écrivain et journaliste actif surtout sous l'Empire et la Restauration, et sur Eugène Sue (à l'occasion, notamment, de la réédition des *Mystères de Paris* que j'ai dirigée chez Gallimard). Dans les deux cas, j'ai tenté de revenir aux significations du recours à une écriture désignée comme littéraire dans le champ politique, telles que les

formulent les acteurs (écrivains, éditeurs, lecteurs). Chez Jouy, on a opté pour une lecture rapprochée de *L'Hermite de la Chaussée d'Antin* et de ses suites entre 1811 et 1818. L'itinéraire de Sue, entré en politique à la faveur d'une fiction représentant « poétiquement » le peuple, conduit également à complexifier la description d'une littérature « engagée » en politique avant 1848. C'est ici qu'on touche à l'invention du « social » autour de 1830, entre littérature et politique, qui nous occupera dans les séminaires à venir.

- 8 Outre ces séances de recherche, j'ai consacré quelques séances à des ateliers bibliographiques, autour d'ouvrages récents utiles pour une réflexion historique sur les usages des textes littéraires (J. Dubois sur Stendhal, M. Lucey sur Balzac, G. Pinson sur la littérature « mondaine »). Enfin j'ai eu le plaisir d'accueillir Marie-Ève Thérénty qui a présenté son programme de recherches « pour une poétique historique des supports ».

Publications

- Eugène Sue, *Les Mystères de Paris*, édition dirigée et préfacée par Judith Lyon-Caen, Gallimard, « Quarto », 2009.
- « Un magistère social : Eugène Sue et le pouvoir de représenter », *Faire autorité dans la France du XIX^e siècle – Le Mouvement social*, n° 224, juillet-septembre 2008, p. 75-88.
- « L'actualité de l'étude de mœurs. Les *Hermites* d'Étienne de Jouy », *Poétiques journalistiques-Orages. Littérature et culture 1760-1830*, n° 7, mai 2008, p. 85-102.
- « La littérature romantique et le crime à la fin du XIX^e siècle », *Psychologies fin de siècle*, actes du colloque international de Paris-X/Nanterre, *Cahiers des Recherches interdisciplinaires sur les textes modernes*, Nanterre, 2008, p. 313-321.
- « Au miroir du roman : lecture et écriture des destinées sociales sous la monarchie de Juillet », *Individu, histoire, récit*, textes publiés par Jean-Noël Pelen et Maryline Crivello, actes du colloque international d'Aix-en-Provence, MMSH, 19-21 octobre 2006, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2008.

INDEX

Thèmes : Histoire, Histoire et civilisations de l'Europe